NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301040 - Cézallier

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8301040

1.3 Appellation du site
Cézallier

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
30/07/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031183328&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,89444°

Latitude : 45,42361°

2.2 Superficie totale

2170 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
15	Cantal	2,5 %
63	Puy-de-Dôme	97,5 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
63006	ANZAT-LE-LUGUET
63038	BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE
63117	COMPAINS
63144	EGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES
63169	GODIVELLE
15132	MONTGRELEIX
63279	PICHERANDE
63313	SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		21,84 *(1,01 %)*		G	A	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		42,25 *(1,95 %)*		G	A	C	A	A
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		1,17 *(0,05 %)*		G	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	974,49 *(44,91 %)*		G	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		207,43 *(9,56 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		32,39 *(1,49 %)*		G	B	C	A	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		138,85 *(6,4 %)*		G	A	C	B	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	121,24 *(5,59 %)*		G	A	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		29,39 *(1,35 %)*		G	B	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		42,56 *(1,96 %)*		G	A	C	B	A
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		0,71 *(0,03 %)*		G	A	C	A	A
91D0 *Tourbières boisées*	X	10,66 *(0,49 %)*		G	A	C	A	A
9120		11,65		G	A	C	A	B

Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)		*(0,54 %)*						

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	C	G	C	A	C	A
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	G	C	C	A	C
P	1387	*Orthotrichum rogeri*	p			i	P	M	B	B	A	B
P	1758	*Ligularia sibirica*	p	250	250	i	C	G	B	A	A	A
P	1831	*Luronium natans*	p			i	R	G	C	C	B	C
I	4038	*Lycaena helle*	p	1000	1000	i	R	G	B	B	B	B
P	6216	*Hamatocaulis vernicosus*	p			i	V	G	C	C	B	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
B		*Gallinago gallinago*			i	P			X		X	
B		*Rallus aquaticus*			i	P			X		X	
B		*Anthus pratensis*			i	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
B		*Emberiza schoeniclus*			i	P			X		X	
I		*Maculinea alcon*			i	P			X			
I		*Parnassius mnemosyne*			i	P			X			X
I		*Coenagrion lunulatum*			i	P			X			X
I		*Coenagrion hastulatum*			i	P			X			X
I		*Sympetrum danae*			i	P			X			
I		*Sympetrum flaveolum*			i	P			X			
I		*Leucorrhinia dubia*				P			X			
I		*Somatochlora arctica*			i	P			X			
I		*Polysarcus denticauda*			i	P						X
I		*Metrioptera brachyptera*			i							X
I		*Chorthippus montanus*			i							X
I		*Glaucopsyche arion*			i	P						X

M		*Neomys fodiens*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Arvicola sapidus*			i	P			X			
O		Pinguicula sp			i	P						X
O		Sphagnum sp			i	P						X
P		*Orthotrichum consimile*			i	P						X
P		*Orthotrichum pulchellum*				P						X
P		*Lophozia ascendens*			i	P						X
P		*Jamesoniella undulifolia*			i	P						X
P		*Sphagnum majus*			i	P						X
P		*Andromeda polifolia*			i	P						X
P		*Arnica montana*			i	P		X				X
P		*Carex cespitosa*			i	P			X			
P		*Carex limosa*			i	P						X
P		*Cicuta virosa*										X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			
P		*Eriophorum gracile*			i	P						X
P		*Gentiana lutea*			i	P		X				X
P		*Gentiana pneumonanthe*			i	P						X
P		*Isoetes echinospora*			i	P						X
P		*Isoetes lacustris*			i	P						X

P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Lycopodium clavatum*			i	P						X
P		*Oxycoccus palustris*			i	P						X
P		*Polygonum bistorta*			i	P						X
P		*Salix lapponica*			i	P						X
P		*Scheuchzeria palustris*			i	P						X
P		*Utricularia minor*			i	P						X
R		*Lacerta vivipara*			i	P						X
R		*Vipera berus*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	6 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	30 %
N14 : Prairies ameliorées	59 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,8 %
N26 : Forêts (en général)	4 %

Autres caractéristiques du site

La désignation des sites Natura 2000 du Cézallier vise l'un des plus beaux réseaux de lacs et tourbières du Puy-de-Dôme, et sûrement de la région Auvergne ainsi que les prairies, pelouses et landes, majoritairement en estive.

Pas moins de 17 habitats (milieux naturels) d'intérêt européen sont présents sur les sites couvrant 75% de sa surface : essentiellement de la végétation des tourbières et des zones humides dont certaines très rares, d'autres remarquables par leur étendue et/ou leur bon état écologique (tous les stades évolutifs d'une tourbière sont ainsi représentés), des hêtraies-sapinières et des mégaphorbiaies et majoritairement (53% des sites), des prairies, pelouses et landes montagnardes qui abritent des espèces diversifiées et en voie de raréfaction.

Les enjeux pour maintenir ou améliorer l'état de conservation de ce réseau de complexes tourbeux et de lacs sont en très grande majorité liés aux activités agricoles et à la qualité et la quantité de l'eau qui les alimente.

Les mesures de gestion visent la réduction voire la suppression des fertilisants, en particulier minéraux et l'adaptation des périodes et pressions de pâturage et par des mesures de mises en défens temporaires ou permanents.

Quelques milieux forestiers d'intérêt communautaire ou des espèces d'intérêt inféodées aux arbres sont inclus dans les complexes tourbeux, l'objectif est de les maintenir en l'état sans intervention.

En revanche, quelques plantations forestières sont susceptibles d'impacter ces zones humides lors de leur exploitation ou bien accueillent des espèces d'intérêt communautaire. Les mesures de gestion associées prévoient des solutions pour limiter l'impact tant sur les zones humides que sur les habitats d'espèces (systèmes de franchissement de cours d'eau, îlots de sénescence, etc.).

Des signes d'eutrophisation sont également observés banalisant la composition des milieux prairiaux encourageant des mesures visant à réduire voire supprimer les intrants et transformations de ces pâtures (majoritairement en estive) et à y adapter les pressions et périodes de pâturage.

Pour les prairies de fauche, il s'agit d'encourager à maintenir une prairie riche en diversité de fleurs, garante de pratiques adaptées au bon état de conservation des milieux concernés.

Ces pratiques agricoles favorables à la diversité écologiques des prairies (pâturées et fauchées) doivent faire l'objet d'une valorisation économique des produits qui en sont issus.

La problématique touristique est plus marquée autour des lacs (Pavin, Montcineyre et Bourdouze sont très fréquentés, Lacs d'en bas et d'en haut de la Godivelle, Plaine Jacquot, Bordes beaucoup moins).
L'enjeu y est double: organiser et aménager la fréquentation là où elle pose des problèmes ponctuels pour les habitats ou les espèces visés par Natura 2000 et favoriser une dynamique commune pour la valorisation pédagogique et touristique du réseau de tourbières (complémentarité des entités).

Vulnérabilité
: Les enjeux pour maintenir ou améliorer l'état de conservation de ce réseau de complexes tourbeux sont en très grande majorité liés aux activités agricoles et à la qualité et la quantité de l'eau qui les alimente.

Les mesures de gestion visent la réduction voire la suppression des fertilisants, en particulier minéraux et l'adaptation des périodes et pressions de pâturage et par des mesures de mises en défens temporaires ou permanentes.

Quelques milieux forestiers d'intérêt communautaire ou des espèces d'intérêt inféodées aux arbres sont inclus dans les complexes tourbeux, l'objectif est de les maintenir en l'état sans intervention.

En revanche, quelques plantations forestières sont susceptibles d'impacter ces zones humides lors de leur exploitation ou bien accueillent des espèces d'intérêt communautaire. Les mesures de gestion associées prévoient des solutions pour limiter l'impact tant sur les zones humides que sur les habitats d'espèces (systèmes de franchissement de cours d'eau, îlots de sénescence, etc.).

Des signes d'eutrophisation sont également observés banalisant la composition des milieux prairiaux encourageant des mesures visant à réduire voire supprimer les intrants et transformations des ces pâtures (majoritairement en estive) et à y adapter les pressions et périodes de pâturage.

Pour les prairies de fauche, il s'agit d'encourager à maintenir une prairie riche en diversité de fleurs, garante de pratiques adaptées au bon état de conservation des milieux concernés.

Ces pratiques agricoles favorables à la diversité écologiques des prairies (pâturées et fauchées) doivent faire l'objet d'une valorisation économiques des produits qui en sont issus.

La problématique touristique est plus marquée autour des Lacs (Pavin, Montcineyre et Bourdouze sont très fréquentés, Lacs d'en bas et d'en haut de la Godivelle, Plaine Jacquot, Bordes beaucoup moins).

L'enjeu y'est double : organiser et aménager la fréquentation là où elle pose des problèmes ponctuels pour les habitats ou les espèces visés par Natura 2000 et favoriser une dynamique commune pour la valorisation pédagogique et touristique du réseau de tourbières (complémentarité des entités).

4.2 Qualité et importance

La diversité des complexes tourbeux et humides (incluant les lacs) permet le développement des habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que de nombreuses autres espèces patrimoniales (protégées et/ou en danger) pour lesquelles le Cézallier est un bastion des populations au niveau national voire international. Ces milieux sont assez peu exploités et donc relativement bien conservés.

C'est essentiellement l'activité agricole qui les impacte par une eutrophisation accélérée liée aux épandages, une pression de pâturage mal adaptée (période et quantité de bêtes) ou d'anciens drainages pour favoriser la fauche de l'herbe.

L'autre grande spécificité de ce site Natura 2000 couvre 53% de sa superficie, il s'agit des prairies, pelouses et landes exceptionnelles au niveau européen puisque présentes uniquement dans le Massif central.

Ces habitats sont prioritaires au niveau européen et sont globalement dans un bon état de conservation sur le Cézallier ; ce qui signifie que les activités agricoles pratiquées jusqu'à aujourd'hui ont permis l'existence, le maintien voire le développement de ces milieux.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

H	A02.01	Intensification agricole		B
H	A10	Remembrement agricole		O
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		O
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	A03	Fauche de prairies		I
L	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	%
Propriété privée (personne physique)	74 %
Domaine communal	15 %
Domaine de l'état	1 %

4.5 Documentation

Inventaire des tourbières d'Auvergne DRAE 1987

Etudes LIFE Tourbières de France CEPA/PARC 1997

DOCOB Cézallier 2010 :
BOURSANGE S., BIRARD C., SOULIER A. (2010) - Document d'Objectifs du Site Cézallier issu de la fusion des deux Sites Natura 2000 Cézallier Nord « FR8301040 » et Cézallier Sud « FR8301041 ». Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Aydat (63970), 109p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	%
36	Réserve naturelle nationale	25 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	%
80	Parc naturel régional	100 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	PROJET ENS BV LAC PAVIN	+	2%
13	ENS LAC DES BORDES	+	1%
32	SITE CLASSE DU LAC PAVIN	+	14%
36	Sagnes de la Godivelle	+	%
38	Tourbière de Chambedaze	+	13%
80	Volcans d'Auvergne	-	100%
22	FORET COMMUNALE (Pavin)	-	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d#Auvergne

Adresse : Château de Montlosier 63970 AYDAT

Courriel : natura2000@parcdesvolcans.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301040
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545751/2010-document-d-objectifs-des-sites-cezallier-nord-fr8301040-et-cezallier-sud-fr8301041

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Inventaire des tourbières d'Auvergne DRAE 1987

Etudes LIFE Tourbières de France CEPA/PARC 1997

DOCOB Cézallier 2010 :
BOURSANGE S., BIRARD C., SOULIER A. (2010) - Document d'Objectifs du Site Cézallier issu de la fusion des deux Sites Natura 2000 Cézallier Nord « FR8301040 » et Cézallier Sud « FR8301041 ». Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Aydat (63970), 109p.
Link(s):

Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de La Godivelle (en cours de rédaction)

Plan de gestion de l'Epscae Naturel Sensible du Lac Pavin et Creux de Soucy (en cours de rédaction)